

Pourquoi mange-t-on certains animaux et pas d'autres ? Réflexions sur le statut relatif des animaux domestiques

Jean-Pierre Digard

Résumé

La société occidentale n'utilise pas de la même manière et n'accordent pas le même statut à tous les animaux domestiques. Faits culturels parmi d'autres, les usages et la position que nous réservons à nos animaux ne sont intelligibles que si on les considère dans leur ensemble ; pris séparément, ils sont vides de sens.

Des relations hiérarchisées

L'un des aspects les plus visibles de notre société est la place qu'y occupent les animaux de compagnie, par leur nombre (près de 50 millions, dont 8,4 millions de chats et 7,9 millions de chiens, répartis dans 52 % des foyers), et par leur statut familial, proche de celui des enfants. Le caractère commun à tous ces animaux est de ne servir à rien d'autre qu'à la compagnie de leurs maîtres ; en retour, rien n'est de trop pour eux (ils représentent dans le budget des familles un poste équivalent à celui des transports en commun et génèrent un chiffre d'affaires de plus de 3,5 milliards d'euros par an).

A l'inverse, les animaux de rente (20 millions de bovins, 15 millions de porcs, 10 millions d'ovins et de caprins, 300 millions de volailles et de lapins) que nous élevons principalement pour leur viande, sont de plus en plus produits en batterie et abattus à la chaîne, découpés et conditionnés de manière à aboutir dans nos assiettes sous des formes (steaks, charcuterie...) et même sous des mots qui éloignent le souvenir des animaux vivants (cf. le vocabulaire français de la boucherie : aloyau pour le rein, macreuse pour l'épaule, bavette pour le flanc, gigot, jambon ou tranche pour la cuisse, etc.). Et comme si cette hiérarchisation ne suffisait pas, manquait de visibilité, on n'a eu de cesse, depuis le XIXe siècle, de mastodontiser les plus gros (bovins dépassant la tonne) et de miniaturiser et d'infantiliser les plus petits, les animaux familiers (chiens nains, lapins nains, porcs nains, poneys nains), pour les rendre plus émouvants, plus attachants.

Des animaux rédempteurs

Toutes les sociétés pratiquent, sous des formes et à des degrés divers, ce traitement différencié des animaux. L'exemple des sociétés de chasseurs-cueilleurs (Amérindiens, Inuits, peuples sibériens, Pygmées, etc.) est particulièrement éclairant. Ces sociétés vivent dans la crainte que les gibiers se liguent contre les chasseurs pour les attaquer ou leur échapper, les réduisant ainsi à la famine. Pour conjurer ce danger, les humains s'appliquent à ne pas froisser la susceptibilité des animaux, à s'excuser quand ils les tue. En outre, ils rapportent chez eux les petits d'animaux tués et les confient aux femmes ; celles-ci les élèvent avec et comme leurs propres enfants, au sein ou avec des aliments prémastiqués ; après quoi, ces animaux

Jean-Pierre DIGARD est Anthropologue, directeur de recherche au CNRS au sein du laboratoire "Mondes iranien et indien", et chargé d'enseignement à l'EHESS et à l'Université de Provence à Aix.

Ses recherches portent, d'une part sur l'ethnologie des sociétés tribales et nomades du Moyen-Orient, d'autre part sur l'anthropologie de la domestication animale.

Ses deux derniers livres sont :

- *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*, Actes Sud, 2004
- *Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société* Hachette, coll. "Pluriel", 2005.

Ses travaux sur l'élevage et les animaux domestiques lui ont valu d'être lauréat de l'Académie vétérinaire de France en 1996 et nommé chevalier de l'Ordre du Mérite agricole en 2005.

sont assimilés à la société humaine et sont frappés d'un interdit alimentaire : consommer leur chair serait assimilé à un acte d'anthropophagie. Cet apprivoisement spécifiquement féminin représente une contrepartie, un rachat des méfaits dont les hommes se rendent coupables envers les animaux en les chassant.

L'espèce humaine étant une, on peut penser que le statut privilégié que nous accordons, de façon tellement ostentatoire, à nos animaux de compagnie est, elle aussi, un antidote à la culpabilité que provoque en nous le traitement que nous infligeons aux animaux de rente. Autrement dit : que nous ne nous sentons autorisés à tuer et à manger des boeufs ou des porcs que dans l'exacte mesure où nous nous interdisons de manger du chien ou du chat et où nous faisons un devoir de traiter ceux-ci presque aussi bien que nos propres enfants.

Des évolutions dans le temps congruentes

L'actuelle hiérarchisation des animaux n'a fait que reprendre, en l'accentuant, celle qui avait cours dans la société rurale française avant le tournant des années 1950. On y distinguait les animaux à identité individuelle, autorisés à pénétrer dans la maison (chien, chat) ou logés près d'elle (cheval, cochon), et les animaux à identité collective (bétail, volaille), maintenus dans des bâtiments communs (étable, bergerie, poulailler).

Après 1960, l'écart n'a cessé de se creuser. D'une part, la pression du productivisme sur les animaux de rente augmentait, dans une indifférence quasi générale. D'autre part, le phénomène animal de compagnie s'amplifiait, le nombre de ces animaux passant de 26 millions en 1988, à 45 millions en 1999.

A chaque dégradation visible du statut des animaux de rente, on note une recrudescence des manifestations du phénomène animal de compagnie : d'un côté, abattages massifs de troupeaux suspects de contamination par l'ESB ou la fièvre aphteuse, gigantesques bûchers de bovins et d'ovins ; de l'autre, lancement à grand renfort de publicité du parfum pour chiens Ô my dog!, colloque sur le « chien-citoyen » au Sénat le 29 janvier 2001, défilé de mode canine par la « styliste » Marie Poirier au Musée de la Chasse à Paris le 7 février 2001, « recherches » sur les zoothérapies tendant à démontrer que « l'animal peut se substituer aux bienfaits des relations humaines », montée en puissance des NAC (« nouveaux animaux de compagnie »), etc.

Loin d'être contradictoires, barbarie envers les animaux de rente et sensiblerie à l'égard des animaux de compagnie sont aussi inséparables que les deux faces d'une même médaille.

Le cas exemplaire d'un « animal intermédiaire » : le cheval

Vers 1950, date de la motorisation définitive de l'agriculture et des transports civils et militaires, le cheval a quitté la sphère de l'utilitaire pour entrer dans celle des loisirs. La popularisation et la féminisation des sports équestres ont

entraîné simultanément une élévation du statut culturel de cheval, qui tend désormais vers celui de l'animal de compagnie. Cette modification des sensibilités à l'égard du cheval n'est pas sans incidences sur ses utilisations.

Née en France au milieu du XXe siècle, après une intense campagne de promotion orchestrée par le naturaliste Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire (1805-1861), professeur au Muséum, et par le vétérinaire militaire Emile Decroix (1821-1901), l'un des fondateurs de la SPA, la consommation humaine de viande de cheval ne réussit à s'imposer qu'après le siège de Paris en 1970. Les raisons de ce succès étaient au nombre de deux : l'amélioration de l'alimentation de la population croissante des villes et la protection du cheval (il était en effet fréquent à cette époque d'exploiter les chevaux jusqu'à leur dernier souffle et de les voir mourir d'épuisement en pleine rue sous les coups des charretiers). Aujourd'hui, ces deux raisons jouent contre l'hippophagie : la crainte de la trichinellose — crainte en réalité peu justifiée — et, surtout, les nouvelles sensibilités « animalitaires » n'ont cessé de faire reculer la consommation de viande de cheval, celle-ci stagnante depuis 2000 à 2% de la consommation carnée des Français.

L'exemple du cheval montre donc, bien sûr que l'on ne mange pas indifféremment n'importe quels animaux, mais surtout que le choix des animaux que l'on mange peut varier dans le temps, en fonction de divers facteurs, le plus souvent idéels.